

# BILAN PISCICOLE 2016-2017



D<sup>re</sup> Karine Rondeau, médecin vétérinaire, Direction de la santé animale, MAPAQ

**Collaboration :**

D<sup>re</sup> Andrée Lafaille, médecin vétérinaire, Faculté de médecine vétérinaire (FMV)

## Faits saillants

En avril 2017, le Programme québécois d'attestation sanitaire des exploitations piscicoles productrices de salmonidés est entré en vigueur et succédait ainsi à l'ancien programme de certification sanitaire des exploitations piscicoles productrices d'œufs et d'alevins. Le Programme permet d'accorder un statut sanitaire à une exploitation piscicole en ce qui concerne les trois agents pathogènes à l'origine de la furunculose, de la maladie bactérienne du rein et de la nécrose pancréatique infectieuse, sous certaines conditions. Il rend possible des transactions entre des exploitations piscicoles québécoises dont le statut sanitaire est connu, tout en limitant la propagation des agents pathogènes désignés et, par le fait même, l'utilisation d'antibiotiques ou de produits de traitement pour des poissons destinés à la consommation humaine. Enfin, le Programme encourage l'adoption et le respect de bonnes pratiques en matière de biosécurité.

À l'été 2016, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a confirmé un premier cas de tournis des truites (infection à *Myxobolus cerebralis*) au Canada, soit dans la province de l'Alberta. Les poissons infectés se trouvaient dans le lac Johnson du parc national de Banff. Depuis ce jour, de nombreux bassins versants sont présumés infectés par cet agent pathogène et le reste de l'Alberta est considéré comme une zone tampon pour cette maladie. L'ACIA collabore avec ses partenaires fédéraux et provinciaux pour limiter la propagation de l'agent pathogène. Notons que le tournis des truites est une maladie à déclaration obligatoire au Canada et qu'elle ne présente pas de danger pour la santé des humains.

Pour plus d'information à ce sujet : <http://www.inspection.gc.ca/animaux/animaux-aquatiques/maladies/declarables/tournisdestruites/fra/1336685663723/1336685826959>.

## Programmes de surveillance

L'année 2016 a constitué une période de transition pour les trois entreprises piscicoles qui participaient à l'ancien programme de certification sanitaire des exploitations piscicoles productrices d'œufs et d'alevins et qui ont adhéré au Programme québécois d'attestation sanitaire des exploitations piscicoles productrices de salmonidés. En 2017, ce sont 13 entreprises qui se sont inscrites au nouveau programme. Ce dernier offre aux pisciculteurs la possibilité d'obtenir une attestation après quatre visites sanitaires dans une période de deux ans. L'attribution de l'attestation repose sur les visites sanitaires, qui sont effectuées par un médecin vétérinaire, et sur les résultats de l'analyse des échantillons prélevés au cours de ces visites. Le tableau 1 résume les activités menées dans le contexte du Programme.

Tableau 1

### Bilan du Programme québécois d'attestation sanitaire des exploitations piscicoles productrices de salmonidés en 2016 et en 2017

Année	2017	2016
Nombre d'entreprises inscrites	13	3
Nombre de visites effectuées	23	7
Nombre de soumissions d'échantillon	3684	1448

Pour plus d'information au sujet du Programme québécois d'attestation sanitaire des exploitations piscicoles productrices de salmonidés : [www.mapaq.gouv.qc.ca/programmesalmonides](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/programmesalmonides).

## Bilan des diagnostics en ichtyopathologie de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal\* et du Laboratoire de santé animale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de 2015 à 2017

\* Source : « Rapport des activités en Ichtyopathologie : 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 », document préparé par la D<sup>re</sup> Andrée Lafaille, Saint-Hyacinthe, Service de diagnostic en ichtyopathologie, juin 2018.

Cette section présente les données de l'épidémiosurveillance relatives aux résultats obtenus dans le réseau des laboratoires de diagnostic de la Faculté de médecine vétérinaire (FMV) de l'Université de Montréal, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et de certains établissements externes. Dans le tableau sommaire des diagnostics (tableau 3),

ces derniers sont détaillés selon l'importance de leur nombre ou suivant leur intérêt pour les médecins vétérinaires praticiens. Certaines données ou certaines maladies ne sont tout simplement pas comprises dans le tableau parce qu'elles ne présentent pas d'intérêt particulier pour ce bilan.

En vertu d'un contrat de service existant entre le MAPAQ et l'Université de Montréal, le service de diagnostic en ichtyopathologie de la FMV fournit depuis maintenant 20 ans un appui aux pisciculteurs en matière de santé des poissons. En effet, un service de consultation téléphonique et un service ambulatoire (visite à la ferme) leur sont offerts par un médecin vétérinaire ayant une expertise en ichtyopathologie. Les principaux utilisateurs de ce service demeurent évidemment les pisciculteurs, alors que l'omble de fontaine est l'espèce la plus souvent soumise pour analyse au service de diagnostic. Le tableau 2 répertorie les espèces soumises au Laboratoire de santé animale du MAPAQ et au service de diagnostic de la FMV de 2015 à 2017.

**Tableau 2**

**Espèces de poissons soumises au Laboratoire de santé animale du MAPAQ et au service de diagnostic de la FMV de 2015 à 2017**

Espèce	2017	2016	2015
Omble de fontaine ( <i>Salvelinus fontinalis</i> )	55	61	39
Truite arc-en-ciel ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> )	10	18	8
Saumon atlantique ( <i>Salmo salar</i> )	9	13	3
Touladi ( <i>salvelinus namaycush</i> )	4	3	0
Truite brune ( <i>Salmo trutta</i> )	3	1	3
Omble chevalier ( <i>Salvelinus alpinus</i> )	2	3	3
Doré jaune ( <i>Sander vitreus</i> )	1	0	2
Koi ( <i>Cyprinus carpio</i> )	0	4	2
Autre	3	2	4
Total	87	105	64

La maladie la plus souvent diagnostiquée en 2016 et en 2017 est la furunculose (*Aeromonas salmonicida*), à l'image des années précédentes. Le nombre de cas associés à cette maladie en 2017 est considérablement plus bas qu'en 2016. Les conditions climatiques de l'été 2017 (froid et pluvieux) ont produit un environnement aquatique de meilleure qualité et, en conséquence, de meilleures conditions dans les élevages piscicoles.

Le parasite pathogène *Ichtyophthirius multifiliis* a été isolé à deux reprises en 2017, mais il a causé moins de mortalité que d'habitude, probablement en raison de l'absence de canicule pendant l'été. En comparaison, en 2016, on a observé huit cas dans cinq fermes différentes. L'absence de pluie et la chaleur de l'été 2016 ont sans doute favorisé la prolifération de ce parasite dans certaines régions.

Le trématode monogène *Gyrodactylus* n'a pas été observé en 2017, mais il a été trouvé à six reprises en 2016.

Le tableau 3 présente les nombres de diagnostics établis à l'égard des différentes maladies d'importance dans les laboratoires du MAPAQ et de la FMV.

**Tableau 3**

**Sommaire des diagnostics d'intérêt épidémiologique établis dans les laboratoires du MAPAQ et de la FMV de 2015 à 2017**

Année	2017	2016	2015
Furonculose	21	33	21
Maladie des branchies (hyperplasie)	4	22	17
Mycose externe	4	9	8
Parasitose branchiale et cutanée	4	16	9
Nécrose pancréatique infectieuse	2	3	2
Maladie bactérienne du rein	1	4	1
Nombre de soumissions total	83	92	59

Chaque année, la FMV assure un suivi quant à la résistance aux antibiotiques. À ce propos, en 2016 et en 2017, ce sont respectivement 28 et 17 antibiogrammes qui ont été effectués. La principale bactérie sur laquelle les antibiogrammes ont porté était *Aeromonas salmonicida* (agent causant la furunculose). En 2016, un cas de résistance simple à l'acide nalidixique et un cas de résistance multiple (florfenicol-tétracycline) ont été relevés. En 2017, on a dénombré trois cas de résistance simple à l'acide nalidixique et trois cas de résistance multiple (florfenicol-érythromycine [un cas] et tétracycline-acide nalidixique [deux cas]). Aucun cas de résistance multiple n'avait été mis en évidence de 2012 à 2015\*\*. Soulignons que le phénomène de l'antibiorésistance est considéré comme préoccupant à l'échelle mondiale. La surveillance de ce phénomène, s'effectue au Québec de façon continue et elle met à contribution différentes personnes-ressources en relation avec la santé des poissons.

\*\* Source : « Rapport des activités en Ichtyopathologie : 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 », document préparé par la D<sup>re</sup> Andrée Lafaille, Saint-Hyacinthe, Service de diagnostic en ichtyopathologie, juin 2018.

## Réseau piscicole

N'hésitez pas à communiquer avec les membres du réseau piscicole pour leur faire part de toute situation inhabituelle ou préoccupante. Vous trouverez plus d'information sur le réseau et sur ses membres dans la page Internet suivante : [www.mapaq.gouv.qc.ca/piscicole](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/piscicole).

